

COMMUNE DE SAINT-LOUP-GEANGES
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2017

PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, A. BELORGEY, I. CHARRY, D. CLAVEL, O. FELTIN, P. FERREIRA, J-F. GARNIER, Y. GROSPERRIN, C. LAMBERT, D. LEBLANC, V. MIGUEL, M. MONGET, L. POMMIER, J-Y. RAQUIN
Absents excusés : S. BIGUEUR (pouvoir à O. FELTIN), S. CHAPUIS (pouvoir à P. FERREIRA), N. LAVIER (pouvoir à V. MIGUEL), M. VEAULIN (pouvoir à J-F. GARNIER)

OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 2 OCTOBRE 2017

Néant.

FINANCES ET GESTION

Personnel

Le conseil accepte à l'unanimité de reconduire à l'identique les montants et critères d'attribution de la prime de fin d'année et entérine des adaptations d'horaires pour le personnel de voirie.

Grand Chalon

La Communauté d'Agglomération a signé avec le SYDESL et la Région Bourgogne-Franche-Comté une convention tripartite en faveur d'aides aux communes très importantes pour favoriser les économies d'énergie en matière d'éclairage public et d'isolation des bâtiments.

Le conseil accepte à l'unanimité de transférer au 1^{er} janvier 2018 au Grand Chalon la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations).

SYDESL

Le conseil accepte à l'unanimité d'adhérer au 1^{er} janvier 2018 au groupement d'achat d'énergie électrique constitué par le syndicat. Ce groupement concerne les conditions tarifaires uniquement, chaque commune restant maîtresse des autres clauses de ses contrats avec le fournisseur d'énergie retenu après appel d'offres de commande groupée.

URBANISME ET TRAVAUX

Giratoire

Les finitions des îlots directionnels sont achevées. L'éclairage public sera réalisé sous quinzaine. Bernard LACOMBRE précise que les lampadaires fonctionneront toute la nuit et avec eux tous ceux de la route de Beaune entre giratoire et Dheune, à équiper de préférence avec des ampoules LED, selon étude à faire par le SYDESL afin de réduire le coût de l'éclairage.

La commune s'est vue notifier deux aides de 7 017 € au titre des amendes de police et de 8 850 € au titre des appels à projet.

Elle demandera à la DRI l'autorisation d'installer deux passages piétonniers sur la D 970 entre les rues du Clozeau et du 6 septembre 1944.

Travaux

Lors de la visite des locaux communaux du samedi 14 octobre, le groupe de travail a sélectionné une liste de travaux susceptibles d'être aidés par le Syndicat Mixte du Chalonnais pour tout ce qui relève des économies d'énergie au titre du programme TEPCV (territoires à énergie positive et croissance verte) :

- . salle du Clozeau : réfection de la toiture avec sous-face isolante ; remplacement des portes, fenêtres et volets ; réfection de façade suite à démolition d'appentis
- . salle des Perrelles : augmentation de la taille de la cuisine par absorption du bar, très peu utilisé ; remplacement des portes et volets
- . Foyer familial : isolation du plafond par laine de verre de 400 mm. N.B. : les portes et fenêtres sur rue seront remplacés sous quinzaine

- . Centre de loisirs : isolation du plafond par laine de verre de 400 mm.
- . salle Alain Carillon : renforcement du soubassement intérieur en frisette contre pignons par placage de panneaux lamellés.

Voirie

Lors de la même visite du 14 octobre, il a été recensé les besoins les plus urgents pour la voirie :

- . rue des Perrelles
- . chemin de la Serverie
- . bouclage de la rue du Roi sur la route de Verdun
- . chemin des Gouttières : curage et remise en état dans les virages et réfection du tronçon avant les Quarante Arpents, fortement dégradé

Après avoir reçu une nouvelle protestation d'un habitant contre les vitesses excessives en centre bourg, le maire n'exclut pas de relancer l'étude d'aménagements de voirie, certes coûteux et gênants, mais utiles pour contrer les comportements irresponsables de certains automobilistes.

Maison de santé

Le bâtiment est couvert et la pose des menuiseries extérieures est en cours, de même que l'agencement intérieur.

Urbanisme

Le projet d'aménagement urbain de 16 maisons à l'angle de la rue Chaude et de la rue aux Loups a été déposé. A l'unanimité du conseil et si accord de la famille, la voie intérieure sera dénommée : « rue Robert Rol, ancien maire ».

COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES, VIE ASSOCIATIVE

Commémoration du 11 novembre 1918

Après l'hommage aux soldats à 10h45 au cimetière, la cérémonie se poursuivra à 11h30 au monument aux Morts de Géanges avant un vin d'honneur dans la salle des Perrelles où sera exposée la fresque en mémoire des Poilus qui couvre désormais la période 1914-1917. Après la cérémonie, la fresque rejoindra son emplacement habituel en mairie dans la salle Paul Tachon. Elle devrait pouvoir être présentée complète lors de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre qui sera organisée en avril 2018 en salle Alain Carillon, autour d'un spectacle élaboré par l'association Atout les Arts, qui s'appliquera à montrer les conditions de vie à l'arrière du front, pendant la période des conflits.

Réunions du conseil municipal en 2018

Le conseil a validé le planning des réunions mensuelles pour 2018.

Associations

Marchons Ensemble a transmis à la municipalité son rapport moral et financier. A cette occasion, Bernard LACOMBRE tient à saluer d'une part la qualité du document élaboré par la présidente Michèle GARNIER et d'autre part l'implication constante et toujours décisive de l'association dans la vie et les manifestations de la commune.

CCAS

Le repas des Anciens, toujours réussi, a regroupé 75 personnes le dimanche 5 novembre.

FORET ET ENVIRONNEMENT

Plantations

Les cantonniers ont remplacé les buis contre l'église de la place Joseph Délissey par des graminées à port colonnaire, suite aux dégâts causés par la pyrale.

Forêt communale

Il reste trois lots de têtes de chênes au tarif de 7 € le stère façonné, à réserver en mairie.

Décorations de Noël

Les guirlandes seront installées par l'entreprise Guy Fèvre vers le 10 décembre.

Syndicat des Affluents Rive Gauche de la Dheune

Au titre de l'entretien de l'Avant-Dheune, la commune est demandeuse d'une campagne contre les ragondins et rats musqués.

Déchets ménagers

La commune se chargera de distribuer dans tous les foyers, concomitamment avec le prochain bulletin municipal programmé pour fin janvier 2018, le calendrier de collecte 2018 des déchets ménagers élaboré par le SIRTOM de Chagny.

La commune va demander au SIRTOM si elle pourrait bénéficier d'une deuxième benne de collecte des végétaux (déchets verts) en période de pointe de production.